



Des stations de réparation de vélo sur la voie publique : comment s'y prendre ?

Déjà bien implantées dans d'autres pays, les stations de réparation ou simplement de gonflage de vélo trouvent aujourd'hui leur place parmi le mobilier urbain. Le dispositif se compose généralement d'un support pour le vélo auquel sont fixés une pompe et un set d'outils (clés, tournevis, démonte-pneu...) très utiles pour effectuer de petits réglages ou réparations.

On dispose encore de peu d'équipements en Wallonie, et la question a été soulevée par la CeM de la commune de Soumagne qui va en installer une très prochainement.

En Région de Bruxelles-Capitale, des subsides régionaux sont prévus à l'intention des communes dans le cadre de la promotion de l'utilisation du vélo : installation d'une pompe à vélo publique, d'un arceau pour vélos avec une pompe intégrée, ou d'une station de réparation publique.

Ainsi, la commune de Jette a, dans un premier temps, effectué un test avec quelques exemplaires, afin de s'assurer que l'équipement répondait à un besoin et qu'il n'était pas systématiquement vandalisé. L'expérience a été jugée positive. Une dizaine de stations de gonflage sont placées. Sur la commune d'Auderghem une trentaine de stations sont disponibles.

La question de la bonne localisation de cet équipement doit prendre en compte à la fois la pertinence du site envisagé, compte tenu de sa fréquentation par des cyclistes, de la facilité d'accès et du risque non négligeable de vandalisme de l'équipement (pompe cassée, outils manquants...). Le contrôle social a donc toute son importance. On veillera également à ce que l'espace nécessaire à leur utilisation n'entrave pas le déplacement des piétons.



Q Kit pompe vélo « altao-pump »



Wépion, Abri & station de réparation vélo. Source : Ville de Namur

À titre d'exemple, sur le territoire de la Ville de Namur, trois équipements ont été placés dans le cadre de la pose de haltes vélo (auvent + arceaux + banc/table + pompe + outillage) le long du RAVeL. Après deux années d'utilisation, deux sont encore en parfait état et la troisième a fait l'objet d'importantes dégradations.

Un suivi régulier, vérifiant que le matériel est toujours opérationnel, est indispensable, même si certains cyclistes s'empressent de signaler les problèmes constatés. En effet, il apparaît que les cyclistes apprécient la mise à disposition de ces équipements et sont très déçus lorsqu'ils ne fonctionnent plus.

Différents modèles sont proposés par des fabricants de mobilier urbain. Il faut être attentif à la solidité, à la durabilité dans le temps, à la résistance au vandalisme, aux contraintes de maintenance et d'entretien et bien sûr à l'ergonomie du dispositif qui doit être commode à l'utilisation.

Le prix varie de 1 000 à 3 000 €.

